

Initiative du Gouvernement du Québec



La synergie de la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC)

Camp de qualification

RIUSC

Objectifs de la présentation

À la fin de cette présentation, vous serez en mesure de :

- Comprendre le rôle des organisations désignées (AQBRS, Croix-Rouge, SOPFEU).
- Expliquer le concept d'opération de la RIUSC et le cheminement d'un déploiement.
- Connaître vos responsabilités comme réserviste, incluant la santé et la sécurité.

Présentation de l'AQBRs



Fondation : en activité depuis 2002.

Réseau : plus de 750 bénévoles réparti(e)s dans 24 groupes de recherche et sauvetage au Québec.

Recherche et sauvetage :

- Personnes disparues en milieu forestier ou urbain.
- Bénévoles formé(e)s, structuré(e)s, accrédité(e)s et équipé(e)s pour appuyer les corps policiers.
- Groupes avec spécialisations : unité canine, drone, VTT, motoneige, sauvetage nautique et sur glace, sauvetage sur corde, etc.

Sécurité civile :

- Première implication majeure en 2010 auprès des ressortissant(e)s haïtien(ne)s.
- Présence lors de plusieurs sinistres depuis, dont récemment la tempête Debby.
- Participation au programme de main-d'œuvre humanitaire pancanadien.
- Prestataire des formations *Service d'urgence en milieu isolé* (SUMI) auprès de services d'incendie partout au Québec.



Présentation de la Croix-Rouge

Fondation : en 1909, présente avant, pendant et après les catastrophes.

Réseau : Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Services d'urgence :

- Accueil et information
- Hébergement
- Alimentation
- Habillement
- Services personnels
- Réunion des familles
- Réconfort et soutien moral

Au Québec, quelques chiffres :

- Plus de 890 ententes municipales, plus de 2400 bénévoles, 17 entrepôts.
- 3 à 4 sinistres mineurs en moyenne par jour; plus de 35 sinistres majeurs depuis 2010.

Présentation de la SOPFEU



Fondation: en 1994, la SOPFEU est un OBNL mandataire du gouvernement du Québec.

Mandat principal : Prévention, détection et lutte contre les feux de forêt au Québec.

Réseau: 600 employés réguliers et saisonniers, 600 combattants auxiliaires, 28 bases d'opération.

Priorités d'intervention:

- Protection des communautés / vies humaines
- Protection d'infrastructures stratégiques
- Protection de la forêt

Rôle opérationnel :

- Planification, coordination et réalisation des activités terrain de lutte aux feux de forêt.
- Soutien aux autorités municipales et gouvernementales lors d'événements majeurs.

Expertise spécifique :

- Coordination des opérations, en contexte d'urgence, pour des interventions de grande envergure.
- Gestion de la logistique opérationnelle (approvisionnement, transport, hébergement...).
- Évaluation des risques liés aux feux de forêt pour les communautés.

Concept d'opération RIUSC

Synergie d'expertise



Appuie l'alerte et la mobilisation des intervenant(e)s et agit comme leur employeur en assumant les obligations liées à la santé et à la sécurité du travail.



Capacités de coordination opérationnelle en soutien aux personnes sinistrées et aux populations vulnérables.



Capacités de coordination opérationnelle en travaux de terrain dans une approche tous risques.



Concept d'opération RIUSC

Synergie d'expertise

Gestion des réservistes

- Gestion du registre des réservistes;
- Qualification et maintien des compétences;
- Alerte et mobilisation;
- Mise à disposition d'un bassin de main-d'œuvre pour la RIUSC;
- Rémunération des réservistes;
- Gestion des dossiers CNESST / exonération;
- Fourniture des équipements de protection individuelle (EPI);
- Prise en charge des besoins logistiques jusqu'au lieu de déploiement.



Concept d'opération RIUSC

Synergie d'expertise

Coordination des réservistes lors de l'intervention

- Direction et liaison opérationnelles;
- Affectation des réservistes aux tâches;
- Coordination des opérations sur le terrain;
- Liaison terrain avec les autorités municipales;
- Prise en charge des besoins logistiques au lieu de déploiement (hébergement, repas, etc.), selon l'organisation mandataire ou la municipalité;
- Respect des conditions opérationnelles établies;
- Suivi administratif en lien avec les tâches exécutées;
- Gestion des EPI spécialisés (au besoin).



Concept d'opération RIUSC

Synergie d'expertise

Direction et liaison lors de l'intervention

- Approbation des demandes de déploiement de la RIUSC;
- Élaboration des orientations, des directives, ainsi que des aspects légaux, fonctionnels et opérationnels (liaison) de la RIUSC.



Concept d'opération RIUSC

Types de tâches des réservistes



Soutien aux personnes sinistrées et aux populations vulnérables (coordonné par la Croix-Rouge)

- Aide à la préparation de centres d'hébergement d'urgence et de services aux sinistrés;
- Soutien aux besoins essentiels des personnes sinistrées;
- Soutien aux évacuations;
- Réconfort et soutien moral;
- Suivi auprès des clientèles vulnérables.

Concept d'opération RIUSC

Types de tâches des réservistes



Soutien aux opérations sur le terrain (coordonné par la SOPFEU)

- Travaux de protection d'infrastructures et de voies d'accès (digues, sacs de sable, etc.);
- Gestion des débris;
- Reconnaissance du territoire pour les secteurs touchés;
- Soutien logistique;
- Soutien à la coordination des opérations.

Concept d'opération RIUSC

Hors mandat

Zone chaude

La RIUSC n'intervient pas en zone chaude.

Activités criminelles

La RIUSC n'est pas impliquée dans des opérations policières de lutte contre la criminalité.

Recherche et sauvetage

La RIUSC ne remplace pas les opérations de recherche et sauvetage.

Premiers répondants

La RIUSC ne se substitue pas aux premiers répondants.

Soutien aux autorités

- La RIUSC ne se substitue pas aux autorités municipales dans la coordination de la réponse aux sinistres.
- La RIUSC ne remplace pas les missions déjà assurées par des organisations, des ministères et organismes, ainsi que des entreprises privées œuvrant en sécurité civile ou en mesure d'urgence.

Concept d'opération RIUSC

Santé et sécurité des réservistes

Application des exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

- Lors d'un déploiement officiel RIUSC, vous êtes couvert(e) par la CNESST par l'entremise de l'AQBRS.
- Pour bénéficier de cette protection, vous devez :
 - respecter les consignes de sécurité;
 - porter vos équipements de protection individuelle (EPI).
- En cas d'accident ou d'incident :
 - informer votre responsable SOPFEU ou Croix-Rouge, qui avisera l'AQBRS.
- L'AQBRS gère les dossiers CNESST et vous accompagne dans les démarches.

Concept d'opération RIUSC

Santé et sécurité des réservistes

Équipements de protection individuelle (EPI) - Fournis par l'AQBRS

- La liste des EPI requis dépend des tâches à effectuer;
- Pour certaines tâches (ex. émondage), des EPI spécifiques seront fournis sur place.

Éléments de base

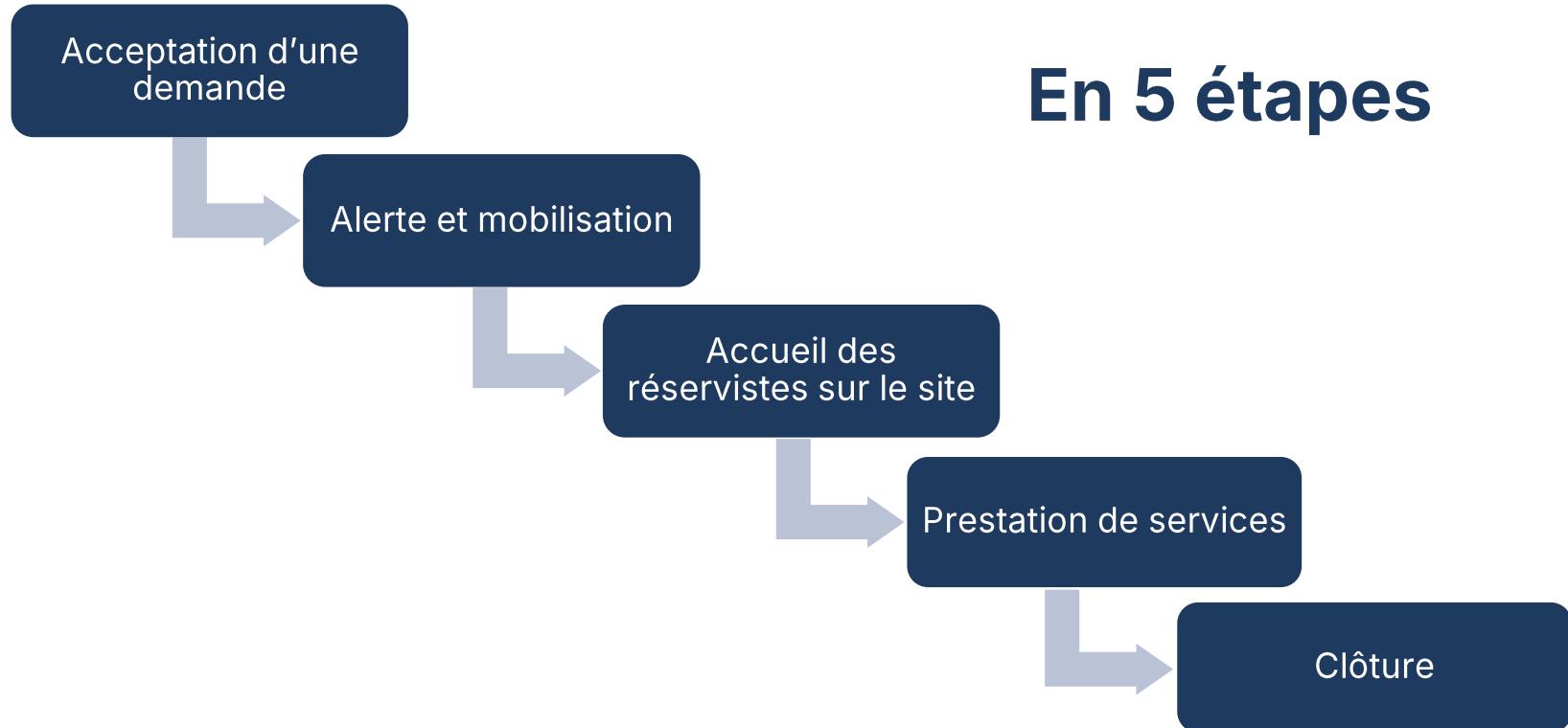
- Dossard RIUSC (obligatoire et fourni, à porter en tout temps sur le site);
- Casque de protection;
- Lunettes de protection;
- Gants de travail;
- Bottes de travail.

Utilisation

- Les EPI doivent être portés selon les consignes de sécurité;
- Vous devez signaler tout EPI endommagé ou non adapté (taille, confort).

Cheminement d'un déploiement

En 5 étapes



Acceptation d'une demande (1)



Sécurité publique
Québec



Validation des critères



Besoins de Gilbertville :

- Mise en place de digues de sable
- Gestion d'un centre d'hébergement d'urgence

Alerte et mobilisation (2)



Critères respectés

Responsable de mission

Mobilisation des réservistes



Activation confirmée



Plan de contingence

Besoins et modalités opérationnelles

Accueil des réservistes (3)



Réserviste

Accueil par responsable de mission



- Inscription au registre
- Breffage
 - Horaire
 - Situation
 - Tâches
 - Précautions
- Récupération du matériel de protection



Équipement de protection



Prestation de services (4)



Réserviste

RESPONSABILITÉS

- Intégrer leur équipe et identifier leur responsable
- Porter adéquatement leurs EPI
- Respecter les règles de sécurité
- Signaler à leur responsable tout type d'inconfort
- Effectuer les tâches attribuées



Assurer le soutien lié aux obligations de la CNESST



Assurer l'encadrement des réservistes tout au long du déploiement

Clôture (5)



Réserviste

- Démobilisation
 - Fermer les lits
 - Démonter le dortoir
 - Charger le matériel à retourner
- Assister au débriefage
- Signer le registre de mission
- Remettre le matériel de protection

Du point de vue du réserviste



Quand et comment communique-t-on avec moi ?

- Dès qu'un déploiement de la RIUSC est confirmé et que votre profil correspond aux types de tâches autorisées, l'AQBRS communique avec vous.
- Vous recevrez un courriel automatisé de l'AQBRS vous informant en détail du déploiement et un lien pour confirmer vos disponibilités.
- Vérifiez votre disponibilité réelle (travail, famille, santé, capacité à partir plusieurs jours).
- Confirmez votre participation par le lien dans le courriel (formulaire en ligne).
- Préparez vos effets personnels selon la liste fournie.

Du point de vue du réserviste



Que dois-je apporter?

- Vêtements adaptés à la météo et en quantité suffisante pour tout le déploiement.
- Bottes de travail fermées répondant aux spécifications qui vous ont été transmises.
- Chaussures confortables de rechange pour tous les jours.
- Équipements de protection individuelles (si vous les avez déjà).
- Médicaments et articles d'hygiène personnels.
- Téléphone, chargeur et tout autre équipement indiqué dans le courriel de mobilisation.
- Quelques articles personnels pour occuper vos temps libres.

Du point de vue du réserviste



À qui est-ce que je parle une fois sur les lieux ?

- Concernant la tâche, les consignes et la sécurité sur le terrain : chef(fe) d'équipe (SOPFEU)/coordonnateur(trice) (Croix-Rouge).
- Concernant un problème de fatigue, de santé, de logistique ou de bien-être :
 - Informer votre chef(fe) d'équipe (SOPFEU)/coordonnateur(trice) (Croix-Rouge), qui avisera l'AQBRS.
- Pour des questions en lien avec la CNESST: coordonnateur(trice) AQBRS sur place.
- Hébergement lorsque nécessaire: organisé et pris en charge par la SOPFEU ou la Croix-Rouge.
- Repas: assurés par la SOPFEU ou la Croix-Rouge.

Du point de vue du réserviste



Qu'attend-on de moi?

- Respecter la chaîne de commandement (SOPFEU/Croix-Rouge en opération)
- Adopter un comportement professionnel en tout temps avec les personnes sinistrées et les partenaires
- Respecter les consignes de sécurité et signaler les risques
- Faire preuve de transparence sur son état de fatigue ou de santé
- Accepter de travailler dans un cadre parfois intense, mais encadré et sécurisé
- Porter les équipements de protection individuelle

Question ?

Merci!

Des questions? Contactez-nous.

info@riusc.ca

www.riusc.ca

AQBRS • Croix-Rouge canadienne • SOPFEU • Gouvernement du Québec